

FICHE DE SYNTHÈSE

Caractérisation des systèmes de production, des dynamiques professionnelles et des enjeux de la saliculture dans les îles de la façade atlantique : Etude de cas sur l'île de Ré

Stage réalisé par Héloïse Legrand, d'avril à septembre 2020

Master de Géographie, Université de Caen

Contexte du stage

Le projet de recherche-action SOFIANE « SOutenir et Faciliter dans les Îles de la façade Atlantique, une Agriculture Nourricière et à Externalités positives » a pour objectif d'identifier et d'analyser les caractéristiques structurelles, sociales, environnementales, économiques et politiques des agricultures insulaires. Dans ce cadre, ce stage a eu vocation à s'intéresser à une production et une filière peu connues mais pourtant présentes sur trois îles de la façade atlantique (Oléron, Ré et Noirmoutier) : la saliculture. Le travail de recherche et de terrain s'est focalisé sur l'île de Ré. Elle est divisée administrativement en dix communes, formant anciennement deux cantons. Les marais salants se situent dans les cinq communes de l'ancien canton nord.

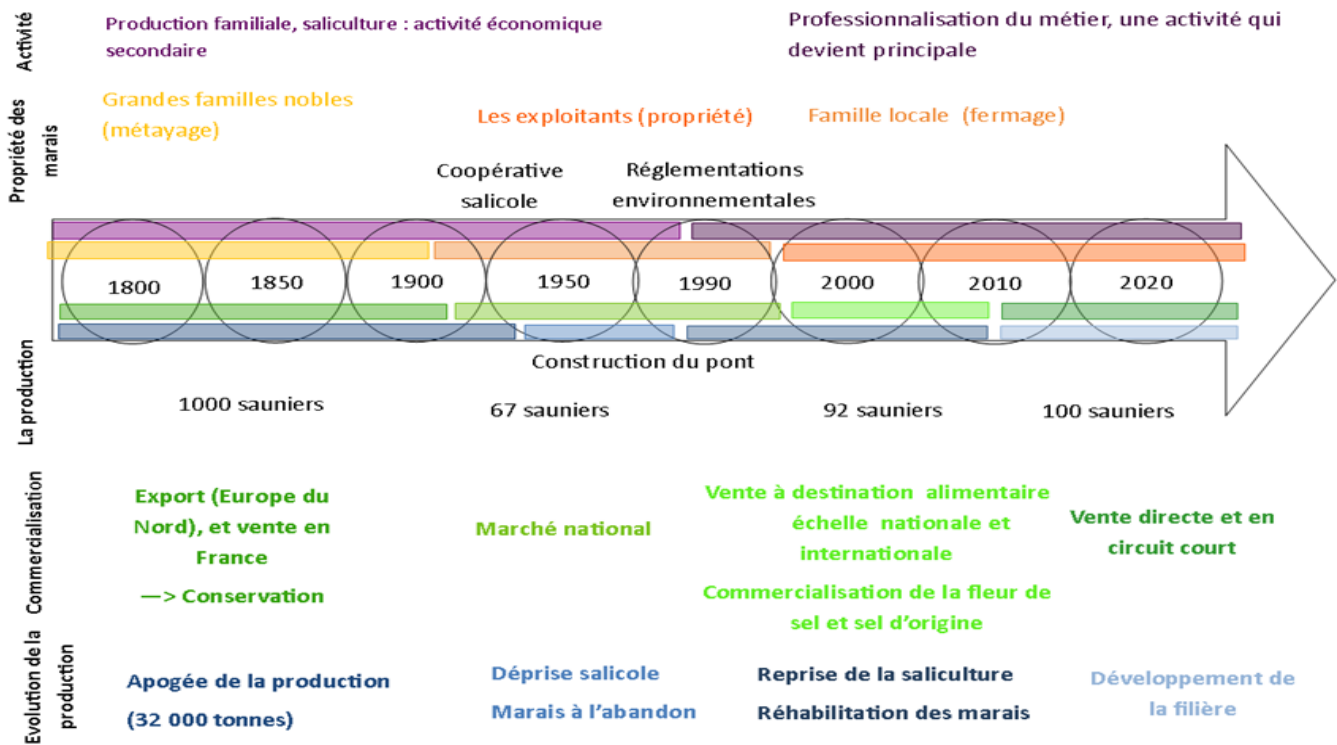


Trajectoire et caractéristiques des activités salicoles rétaises

La production salicole sur l'île de Ré est attestée dès le Moyen-Âge. Jusqu'à une période récente, c'était une activité exclusivement exercée en complément d'une activité principalement agricole. A partir de la moitié du XIX^e siècle, la saliculture est sujette à de grandes crises commerciales et la production connaît un long déclin tout au long du



XX^e siècle. Dans ce contexte, après plusieurs étapes de structuration de la profession, la coopérative salicole est créée en 1942 et réunit l'ensemble des producteurs.

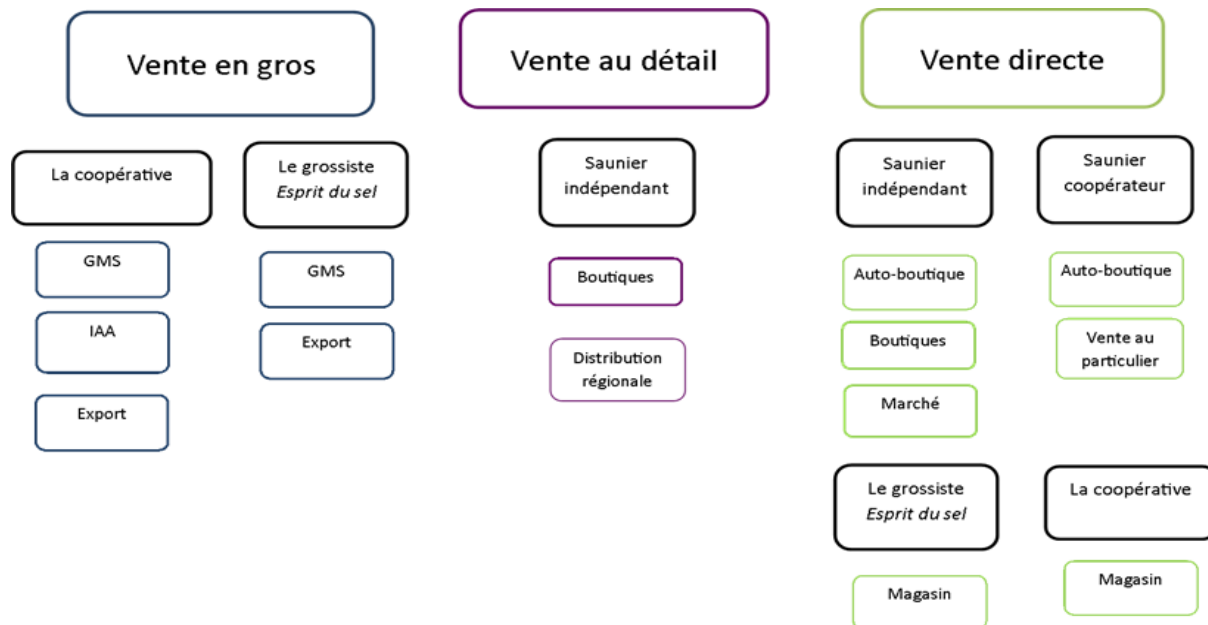


Dans les années 1990, la Communauté de communes s'engage pour le redéploiement des activités salicoles sur l'île avec une grande diversité de partenaires (professionnels, Chambre d'agriculture, Conservatoire du littoral, LPO, etc.). Plusieurs dispositifs de régulation de l'accès au métier et de soutien financier sont mis en place. Depuis, l'emprise spatiale des marais salants et le nombre de professionnels ne cessent de progresser. Plusieurs évolutions du métier sont aujourd'hui constatées : le métier était avant tout pratiqué en complément de revenu, alors qu'aujourd'hui la norme se déplace vers une pratique en mono activité. La deuxième évolution notable concerne la main d'œuvre historiquement mobilisée pour l'activité salicole, essentiellement familiale et rétaise d'origine. Aujourd'hui, peu de rétais pratiquent cette activité, laissant la place aux néo-insulaires, la main-d'œuvre étant le plus souvent recrutée hors cadre familial. Le troisième constat porte sur la production croissante de fleur de sel, alors qu'avant la relance, seul du gros sel était produit dans une perspective de commercialisation. Enfin, alors que les sauniers étaient auparavant exclusivement réunis en coopérative, le nombre d'installations en indépendant augmente.

Cette étude vise donc à répondre à deux questionnements : 1. Dans quelle mesure les trajectoires socio-professionnelles des sauniers installés sur l'île de Ré influencent-elles les caractéristiques technico-économiques des entreprises ? ; 2. Comment les enjeux socio-culturels, environnementaux et économiques attribués aux marais salants et leur priorisation selon les acteurs impliqués dans la gouvernance du marais influent sur le fonctionnement des exploitations ?

Les sauniers et leurs entreprises

Bien que le nombre de sauniers indépendants progresse, la coopérative regroupe toutefois 70% des sauniers de l'île. Au delà de la catégorisation binaire coopérateur/indépendant, l'étude du fonctionnement des exploitations révèle des configurations multiples et complexes qui lient principalement la taille de l'outil de production de l'entreprise (évaluée en nombre d'aires saunantes), la forme organisationnelle (indépendant ou coopérateur), la combinaison d'activités (pluri ou mono), l'orientation de la vente (cf. tableau ci dessous), le type de production (rapport fleur de sel/gros sel) et la trajectoire socio-professionnelle du saunier.



L'origine du saunier a une influence forte sur la combinaison d'activités et la forme organisationnelle. Les rétais se tournent plus facilement vers la pluriactivité (ou en complément de retraite) dans la continuité de la pratique familiale, coopérative ou indépendante. Les néo-insulaires, en reconversion professionnelle majoritairement, envisagent plus facilement la mono-activité et sont le plus souvent coopérateurs. Par ailleurs, certains sauniers s'accommodent de la pluriactivité, envisagée de manière transitoire, afin de consolider leur outil de production lors des premières années d'installation.

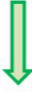
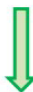
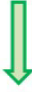
La forme organisationnelle et l'orientation de la vente se définissent le plus souvent par les réseaux de socialisation dès la découverte du métier, les opportunités commerciales du moment (demandes des opérateurs en aval) et tiennent compte de la conception que le candidat se fait du métier (préférence pour la production et/ou goût pour la vente directe) ainsi que son impact sur la qualité de vie envisagée au travail et hors travail. Ces choix technico-économiques dépendent aussi des opportunités foncières (taille des marais disponibles) lors de l'installation. Le nombre d'aires saunantes sera généralement supérieur pour ceux qui pratiquent la mono-activité et se concentrent sur la vente en gros. La production de fleur de sel, rémunératrice mais gourmande en main d'œuvre, nécessitera quant à elle un arbitrage collectif pour les coopérateurs ainsi que pour les indépendants liés au grossiste *Esprit du sel*, tandis que les sauniers privilégiant la vente au détail et directe pourront s'y consacrer majoritairement voire exclusivement et renoncer à la production de gros sel.

Quelques soient les sauniers interrogés, tous partagent une perception très positive du marais comme lieu de travail. Être saunier procure une sensation d'indépendance et de liberté qui permet d'avoir au quotidien "pour seul patron, la météo et le marais", dans un cadre privilégié. Les rétais entretiennent un patrimoine familial et tous participent à faire vivre un patrimoine local considéré comme exceptionnel, de par sa richesse et sa fragilité environnementale, ainsi que ses caractéristiques paysagères et culturelles.

Les perceptions du marais des différents acteurs et leurs effets sur l'exercice du métier

La relance des activités salicoles a été précédé d'un phénomène de patrimonialisation des espaces de marais toujours en cours. Cette patrimonialisation implique de nombreux acteurs (CdC, Cdl, DREAL, LPO, etc.), réglementations (site classé, Natura 2000, etc.) et dispositifs de maîtrise foncière publique relatifs à la protection de l'environnement et des paysages, qui interviennent dans la régulation des activités professionnelles. Les marais sont particulièrement reconnus pour l'avifaune qu'ils accueillent grâce à une

gestion hydraulique dynamique effectuée pour la production salicole. A partir des enquêtes, trois finalités attribuées au marais ont pu être identifiées (cf. tableau ci dessous).

	Economique	Environnementale	Paysagère
ENJEUX	Installation Foncier Commercialisation	Biodiversité Milieu d'eau douce, saumâtre Nidification	Trame traditionnelle du paysage Patrimonialisation
FONCTIONS	« marais ressource » 	« marais nature » 	« marais paysage » 
SPÉCIFICITÉS	Production salicole et autres usages	« Haute protection environnementale » Gestion de conservation	Ensemble des facteurs écologiques et économiques

Depuis leur création, les marais salants ont été façonnés et entretenus dans un objectif de production. Les enjeux environnementaux et paysagers ont fait leur apparition plus tard, en lien avec la mise en tourisme massive de l'île dans la seconde moitié du XX^e siècle. Ces deux finalités, environnementales et paysagères, bien que plus récentes, ont acquis une importance majeure. Les évaluations environnementales et paysagères sont aujourd'hui incontournables pour tout projet à finalité économique et peuvent être bloquantes. La finalité salicole de parcelles apparait désormais en retrait derrière ces deux finalités environnementale et paysagère.

Le plus souvent, un dialogue de fond et de long terme animé par l'association AEMA (qui monte, porte et réalise les dossiers de travaux en marais) permet d'accorder les sauniers et les acteurs de l'environnement et du paysage. Cependant, certains dossiers font émerger des points de friction, actuels ou en devenir.

D'une manière générale, on assiste à une institutionnalisation des procédures d'installation et de travaux visant à réguler les activités professionnelles, en fonction des représentations de l'espace (environnement, paysage) autres que la finalité productive. Ces finalités environnementales et paysagères contribuent également à alimenter l'attractivité touristique des marais et plus généralement de l'île. Dans ce contexte, une nouvelle fonction est en voie d'intensification, relative à la commercialisation du sel en vente directe et libre-service, et prend la forme de stands disséminés dans les marais. Cette fonction, non issue des institutions, n'est pas sans poser de nouvelles questions à l'ensemble des acteurs sur les usages "acceptables" qui peuvent prendre place dans les marais.

Pour en savoir plus

- Réseau Agricole des Îles Atlantiques (RAIA)

Contact : raia.association@gmail.com ; site internet : raia-iles.fr

- Association des producteurs de sel de l'île de Ré (APSIR)



Soutien financier au projet de recherche SOFIANE

